

Ouverture de la séance du 18 germinal an II (7 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Ouverture de la séance du 18 germinal an II (7 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794)
p. 245;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29188_t1_0245_0000_3

Fichier pdf généré le 01/02/2023

Séance du 18 Germinal An II

(Lundi 7 Avril 1794)

Présidence d'AMAR

La séance a été ouverte à dix heures et demie.

1

La commune de Paris écrit à la Convention que le nombre des personnes détenues dans les maisons d'arrêt, de justice et de détention du département, à l'époque du 17 germinal, est de 7007 (1).

2

La société montagnarde de Jean-Jacques Rousseau, régénérée, félicite la Convention sur son décret qui rend aux nègres la liberté dont ils n'auroient jamais dû être privés : elle applaudit aux mesures énergiques qu'elle a prises pour déjouer et faire punir les traîtres qui osoient encore conspirer contre la patrie, et l'invite à rester à son poste (2).

[*St-Esprit, 17 germ. II, au Président de la Conv.*] (3).

« Citoyen,

Je te remets ci-inclus une lettre de la Société montagnarde de J. J. Rousseau, ci-devant Saint-Esprit, près Bayonne. Je te prie en son nom et si tu l'en crois digne d'en faire donner lecture à la Convention nationale. Elle ne désire pour prix des dons fréquents qu'elle a faits à la Patrie que leur publicité afin d'avoir des imitateurs, et que la République triomphe enfin de ses ennemis. S. et F. »

Samuel PATTE.

[*La Sté popul. de J.J. Rousseau à la Conv.; Conv.*]

« Législateur,

Que vous ayez encore sauvé la République ce n'est pas ce qui doit surprendre les admirateurs de cette sainte Montagne qui en a jeté les fondements. Ce qui doit paroître vraiment inconcevable, c'est l'audace de ces hommes perfides qui, aveuglés par une perversité dont on

n'auroit pas cru la nature humaine capable, ont pu imaginer un seul instant qu'il étoit au pouvoir des scélérats de renverser votre ouvrage. Les lâches avoient certainement ourdi leur trame avec une astuce aussi atroce que perfide mais, nous le répétons, si les ennemis de l'humanité, si les anthropophages que l'enfer a vomis parmi nous pouvoient suivre d'autre impulsion que celle de la rage qui les dévore, n'eussent-ils pas reconnu que c'étoit tenter d'escalader le ciel que de vouloir renverser la Montagne. Grâce soient donc rendues à leur perfide aveuglement; il vous donne l'occasion de purger la terre de ces monstres qui, moins atroces, seroient devenus bien plus dangereux. Il en existe encore, n'en doutons point, mais leur masque va tomber. Les Républicains seront désormais bons physionomistes. L'un de vous a signalé ces traîtres; le peuple ne s'y méprendra pas davantage, il les traînera aux pieds des tribunaux que vous avez si sagement établis pour consolider votre ouvrage.

Législateurs, recevez, nous vous en conjurons, l'hommage pur et sincère du républicanisme d'une Société populaire qui ne cessera jamais de seconder vos infatigables travaux en propageant vos principes, en faisant aimer les vertus qui ont servi de base à votre immortelle législation et en fabriquant du salpêtre. »

M. FONSECA neveu (*secrét.*), ANDRADE (*présid.*), GOMET aîné (*secrét.*).

P.S. Dans le doute où nous sommes si l'adresse ci-jointe vous est parvenue, nous en joignons ici une copie, nous y joignons aussi deux exemplaires de la relation de la fête que nous avons célébrée lorsque nous avons procédé à la plantation de l'arbre précieux de la Liberté.

[*La Sté popul. de J.J. Rousseau à la Conv.; 27 pluv. II.*]

« Législateurs,

Des hommes secouaient encore les chaînes de l'esclavage sur la terre de la liberté et vous l'aurez souffert ! Non, Législateurs; que Sparte ait eu des ilôtes, que les aristocrates romains aient laissé subsister l'esclavage parmi eux, ces exemples pouvaient servir de prétexte à des prétendus Législateurs, qui avaient pactisé avec le tyran, mais les vrais régénérateurs de l'espèce humaine, les hommes de cette sainte Montagne

(1) P.V., XXXV, 41. B^{tn}, 18 germ.

(2) P.V., XXXV, 41.

(3) C 300, pl. 1055, p. 32, 33, 34.